

Le P'tit

ESSOR de HADOL



NUMERO 6 - MARS 2023

Mairie de Hadol

43 place de la Mairie
88220 Hadol
Téléphone : [03.29.32.52.09](tel:03.29.32.52.09)
Email : mairie@hadol.fr
Site internet : <https://www.hadol.fr/>
Facebook : Hadol
Panneau Pocket : Hadol

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h15 à 12h / 13h à 17h.
Vendredi : 8h15 à 12h / 13h à 16h.
Samedi : 8h15 à 12h.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE
Hadol dans votre poche !



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION



Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



A PROLIFERATION DES CHATS « ERRANTS »



Dans certains secteurs de la commune, la prolifération des chats « errants » est devenue une préoccupation pour la collectivité. Les nuisances sont multiples : sonores, olfactives et un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques, sans oublier la destruction des semis dans les jardins... Pourtant il est difficile pour tout un chacun, de refuser de nourrir un « mignon petit chat qui crie famine ».

La stérilisation est la solution adoptée afin d'enrayer la prolifération exponentielle de nos amis félins. La municipalité a décidé, de faire appel à l'association LE REFUGE ANIMALIER « de la Seconde Chance » pour un coût annuel de 1€/hab/an. En un mois et demi nous avons enregistré 16 signalements en mairie chargée de solliciter l'association. Les captures ont débuté depuis la mi-novembre. 14 captures ont été effectuées en 2022, et les chats ont été stérilisés et identifiés (une carte d'identification est adressée à la mairie). Ils sont ensuite soit relâchés sur le lieu de capture, soit proposés à l'adoption si leur comportement est sociable.

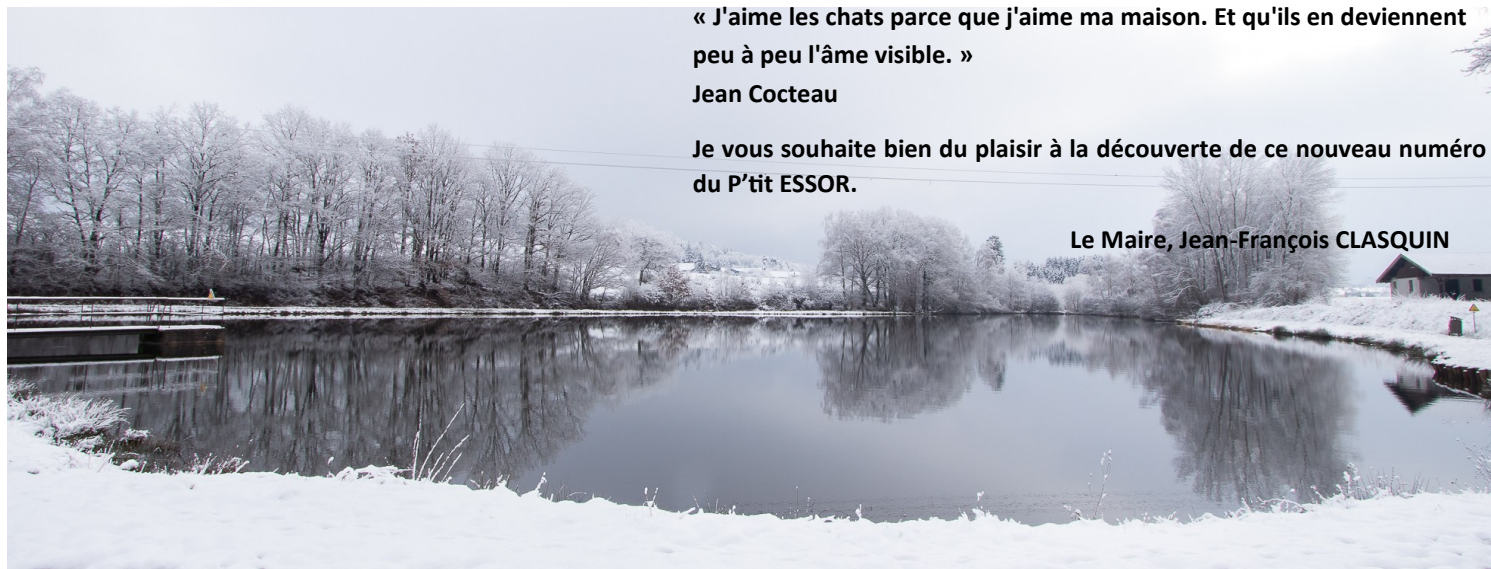
N'hésitez pas à transmettre les coordonnées du refuge animalier à vos relations candidates à l'adoption d'un chat (stérilisé !). L'opération « chats errants » ne concerne pas les chats que vous avez recueilli et que vous nourrissez. Vous pouvez continuer à nourrir les chats qui ont été stérilisés et relâchés sur le lieu de capture. Enfin si vous constatez des chats en divagation, merci de les signaler au secrétariat de mairie.

« J'aime les chats parce que j'aime ma maison. Et qu'ils en deviennent peu à peu l'âme visible. »

Jean Cocteau

Je vous souhaite bien du plaisir à la découverte de ce nouveau numéro du P'tit ESSOR.

Le Maire, Jean-François CLASQUIN



Services techniques

Vous êtes Hadolaise, Hadolais, vous poursuivez vos études et vous êtes à la recherche d'un job d'été ?

Comme chaque année les services techniques de la commune proposent aux étudiants du village de renforcer leur équipe pendant les congés estivaux.

Deux postes sont à pourvoir, un en juillet et le second pour le mois d'août.



Vous serez amenés à travailler en tous lieux de la commune pour l'entretien des espaces verts et des tâches de bricolage.

Le permis B est indispensable pour les besoins du service.

Les candidatures et CV sont à déposer au secrétariat de la mairie pour le 30 mai 2023, terme de rigueur.

Borne de recharge

La commune de HADOL a été identifiée comme prioritaire dans le Schéma Directeur des IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) réalisé par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV) et validé par la Préfecture. Une borne de recharge a été installée sur la commune, sur le parking du pôle de santé place Louis Vivin.



Cette borne a la capacité de recharger 2 véhicules simultanément. Un point de charge en courant alternatif (22KVA) et un autre point de charge en courant continu (25KVA). En fonction du véhicule et de la compatibilité avec le type de courant, la borne permet de recharger environ 100 Kms en 30/40 minutes., soit environ 6 à 7 fois plus rapide qu'à domicile.

Les coûts d'investissement sont pris à 100% par le SDEV qui a sollicité des aides de la Région (Climaxion) et de l'état (ADVENIR).

Cette borne s'intègre dans une démarche globale, visant à couvrir l'ensemble du département en bornes de recharge.

Les vieilles bâtisses ne sont pas des passoires thermiques !

Les habitations construites avant 1948 présentent de réels atouts bioclimatiques : orientation, matériaux de construction, épaisseur des murs, inertie thermique ...

C'est à ce titre que des architectes et des associations spécialisées ont récemment demandé un moratoire sur les Diagnostics de Performance Energétique (DPE) et la rénovation énergétique des bâtis anciens.

Les règles pour établir les DPE sont en effet conçues pour les habitations modernes et conduisent bien souvent à de mauvais classements. En parallèle les dernières techniques de rénovation énergétique sont inadaptées aux habitations anciennes. Elles portent atteintes à la pérennité du bâti notamment l'Isolation Technique Externe (ITE). S'entourer de professionnels spécialistes de l'ancien est donc une garantie de rénover efficacement sa maison avant de voir, espérons-le, une évolution réglementaire.

Forêt de Darney-la Vôge

En marche vers l'obtention du label « forêt d'exception » plus communément appelé « Fodex ».

Durant 2 années, les acteurs du territoire se sont réunis pour échanger, débattre et construire les contours de la Forêt d'Exception La Vôge-Darney. Un comité de pilotage et une première feuille de route ont été définis :

FORÊT - BOIS - SOCIÉTÉ

Sur cette base, le comité national d'orientation se prononcera en fin d'année sur la labélisation FODEX de notre territoire.

Pourquoi intégrer la démarche ?

Quels intérêts pour la commune et ses habitants ?

A ces questions légitimes que tout un chacun est en droit de se poser il y a des réponses à apporter :

- Tout d'abord le chêne issu des forêts de Darney est un produit remarquable de par sa qualité qui lui permet d'être utilisé par les mérandiers pour la tonnellerie :

Les bois vendus sur ce marché apportent une plus value appréciable aux produits forestiers des communes du secteur et ont contribué à sa notoriété.

De par sa situation, Darney au cœur de la Vôge, offre de la visibilité à toute cette partie du département.

Notre commune fait partie de ce territoire de la Vôge.

- Offrir une visibilité à notre territoire :

Trop souvent l'image perçue par notre département se résume à la partie Massif Vosgien, au thermalisme, aux villes du département...

Nous avons aussi des richesses à faire valoir.

- Avec une part importante du territoire en forêt (44%), une forêt communale de 1280 ha, la commune de Hadol ne

pouvait que s'inscrire dans cette démarche de projet de territoire :

Au-delà des revenus procurés, le patrimoine forestier est notre atout majeur pour l'avenir.



Comment aider la forêt à relever le défi du changement climatique ?

L'année 2022 a marqué nos esprits par les images impressionnantes des incendies exceptionnels de l'été, la forêt de la commune du Thillot toute proche en porte les stigmates.

La deuxième semaine du mois d'Août il est enregistré 27 départs de feux de végétation dans le département.

Quand les climatologues évoquaient il y a quelques années, par des modélisations un aperçu de qu'il adviendrait de nos contrées avec l'élévation croissante des températures annuelles de quelques degrés, nous ne nous imaginions pas être projetés aussi rapidement face au changement climatique !

Construire l'avenir avec les challenges de l'époque actuelle !

Adaptation au réchauffement climatique.

Coût énergétique.

Travaux d'éclairage

La planification des chantiers a été décalée pour intervenir en cette fin d'hiver.

L'entreprise SOTRECA est mandatée pour réaliser les travaux :

- ⇒ **Aux Étangs** : création d'un réseau et pose d'une armoire de commande.
- ⇒ **Au Roulier** : extension du réseau sur la D12, passage en Leds de l'existant, changement de l'armoire.
- ⇒ **A Buzegney** : sur la D434, carrefour route d'Uriménil / rue des Fougerets et le pont Napoléon /route forestière de Girombois, pose de candélabres autonomes*.
- ⇒ **A la Houssière** : sur la D12, carrefour rue de la forêt, pose d'un candélabre autonome*.



- ⇒ **A Guménil** : rue du chêne et parking de l'Encrier au Champs, poses de candélabres autonomes*.

*Candélabre autonome : mât avec panneau solaire en tête.

Théâtre à Hadol, la B.A des Food'scène

La réputation des Food'scène n'est plus à faire. Si on a envie de passer un bon moment, rien de tel qu'une de leur représentation !

C'est certainement ce que se sont dit près de 200 personnes ce dimanche 5 février en se rendant à la salle polyvalente pour voir la pièce "Toqué avant d'entrer". Ils se sont peut-être dit aussi que c'était pour la bonne cause: En effet, la troupe a offert la moitié de sa recette au CCAS de Hadol.



Habituellement, la moitié de leurs gains était reversée au comité pour les anciens afin de participer à l'achat des colis de fin d'année des aînés.

En 2023, le comité pour les anciens a tiré sa révérence et le CCAS reprendra la gestion des colis et du repas. Les Food'scène souhaitent poursuivre leur action en faveur de nos aînés et ont contacté le CCAS pour mettre en place ce partenariat. Le CCAS et la municipalité les en remercient vivement.

Pour ceux qui n'ont pas encore eu la chance de voir la pièce, n'hésitez pas à réserver vos places.....Rires garantis !

La commune se lance dans la gestion différenciée des espaces

Nous accueillons actuellement Matis Bardin, étudiant en licence professionnelle d'aménagement du paysage, pour un stage de 3 mois.

Matis a pour mission de construire un plan de gestion différenciée des espaces verts qui nous permettra de faire évoluer les pratiques de gestion vers un mode plus respectueux de l'environnement en tenant compte des spécificités des espaces et de leur vocation.



Après une phase d'état des lieux, Matis, en collaboration avec les services techniques, formulera des préconisations relatives au choix des espèces végétales pour favoriser le développement de la biodiversité. Les choix et les méthodes d'entretien seront également étudiées pour optimiser les interventions sur les espaces verts.

Tribune de l'opposition

Vigilance face aux cambriolages : conseils et actions préventifs !

Suite à plusieurs cambriolages ayant eu lieu ces derniers mois et notamment sur la commune, la Gendarmerie met en garde l'ensemble des vosgiens et rappelle les conduites à tenir pour limiter les risques ! L'ensemble de la population, habitants, entreprises et commerces, sont concernés par cette recrudescence : contre les cambriolages, nous devons tous adopter les bons réflexes ! En cas de comportement ou véhicule suspect, appelez le 17. Pendant les vacances, il est fortement conseillé de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) pour les particuliers et à l'Opération Tranquillité Entreprises ou Commerces (OTEC) pour les professionnels.

Fin janvier, Valérie AUBERTIN a rejoint le Conseil Municipal succédant à Elizabeth ZONE, ayant dû céder sa place pour raisons familiales. Madame AUBERTIN est bien connue, puisqu'elle a été adjointe aux affaires scolaires

et membre du CCAS lors de l'ancienne mandature. Elle siège désormais à la Commission Scolaire et au Centre Communal d'Action Social. **Bon retour à Valérie et merci à Elizabeth** pour l'implication et le travail accompli.

Après plusieurs années de réflexion, de complexités administratives et techniques, des mois de travaux et des professionnels de santé investis, impatients et motivés, **le Pôle de santé de Hadol** est enfin opérationnel et ouvert à tous. Un bâtiment basse consommation, tout en bois avec une toiture écologique et isolante. Pour l'heure, il est composé de dentistes, de kinésithérapeutes et d'infirmières. Une offre de soins variée et accessible au service de la population.

Encore un projet orchestré et démarré par l'ancienne municipalité, avec au départ un coût financier réfléchi, mesuré et maîtrisé.

La liste « Choisir son avenir pour Hadol »

Aller à l'eSENSiel



J'ai mis presque 30 ans à pouvoir répondre à la question qui m'a été posée à l'âge de 15ans : « Qu'est-ce que tu veux faire plus tard comme métier ? ». Mes expériences toutes très riches de rencontres et d'apprentissages m'ont permis de me découvrir, de me connaître et

aujourd'hui j'ai trouvé un métier qui a du sens pour moi, aligné à mes valeurs et ma personnalité. Je suis coach professionnelle, formée également à accompagner l'orientation scolaire des adolescents. Je suis aussi consultante en bilan de compétences.

Dis de façon plus poétique, je suis un éclaircisseur sur le chemin de vie personnel et/ou professionnel qui parfois peut être brumeux, voire opaque. Vous tournez en rond et ne savez plus quelle direction prendre, je vous accompagne à avancer pas à pas pour sortir du brouillard et trouver la direction qui vous mènera là où vous avez envie d'aller.

Ce chemin, je l'ai moi-même traversé après un burn-out et une perte de sens dans mes missions professionnelles.

Le projet professionnel est une composante importante du projet de vie. Choisir son orientation ou réorientation professionnelle peut engendrer un vrai paradoxe :

Comment savoir ce que l'on veut quand on ne sait pas vraiment qui l'on est ?

À l'eSENSiel est née de cette envie profonde d'accompagner chaque être à se connaître, à révéler ses pleins potentiels pour (re)trouver le sens qu'il désire donner à sa vie et construire un avenir qui lui ressemble. Créée depuis le 1 octobre 2022, je propose différents accompagnements.

Coaching d'orientation scolaire et coaching mieux être pour les adolescents à partir de 14 ans.

Coaching de transition professionnelle et/ou personnelle pour les adultes

Bilan de compétences, prestation finançable via le compte cpf.

Je propose également sur la commune des ateliers collectifs basés sur du coaching créatif pour les adolescents et les adultes.

Aussi, j'ai pour ambition d'intervenir dans les structures éducatives, dans une ligne de prévention contre l'échec et le décrochage scolaire. Les jeunes construisent le monde de demain, je souhaite les accompagner à se connaître et trouver une voie qui ait du sens, qui les motivent et les mobilisent pour construire un avenir à la hauteur de leurs talents et envies.

Contact : 06.11.69.66.37 ou contact@alesensiel.fr



AUDREY BEGEL

Tél. (+33)6 11 69 66 37 | contact@alesensiel.fr

Accompagnement | Coaching | www.alesensiel.fr

Portrait d'un spécialiste des énergies renouvelables



Depuis le 1^{er} mars 2022, Sébastien PASCAL propose ses services d'installation et de maintenance d'équipements thermiques et de climatisation, essentiellement pour les particuliers.

Sébastien PASCAL réside dans notre Commune de HADOL depuis une quinzaine d'années.

Fort de son expérience professionnelle de 30 années à travailler dans le secteur d'activité des travaux d'installation et de maintenance d'équipements thermique, Sébastien PASCAL a décidé de s'installer à son compte en créant son entreprise « S2E ENERGIES » sur la commune de HADOL.

S2E Energies est une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables : Elle assure l'installation, la maintenance et les dépannages.

Ses compétences sont multiples : Chaudières biomasse (Pellets ou buches), pompe à chaleur moyenne et haute température, chauffe-eau thermodynamique, climatisation réversible, panneaux photovoltaïques, chaudière gaz et toutes installations de chauffage (radiateurs, plancher chauffant, ...).



La société **S2E ENERGIES** est affiliée à la CAPEB

Sébastien PASCAL - PDG -



344 rue de l'Etang Perry - 88220 HADOL



06 72 31 46 35



S2e.energies01@gmail.com



<https://facebook.com/s2energies>

Agenda

Mars 2023 :

Dimanche 19 :

Marche populaire - Copains Baladeurs

Samedi 25 :

Champs Golots - Les Amis de l'Ecole

Dimanche 26 :

Messe des Hospitaliers de Lourdes



Avril 2023 :

Samedi 8 :

Compétition de Hip-hop - ASC All Dance

Samedi 15 :

Soirée dansante - Football-Club Hadol-Dounoux

Samedi 22 :

Nettoyage Nature - Copains Baladeurs

Samedi 28 :

Chasse à l'Œuf - Les Amis de l'Ecole



Mai 2023 :

Lundi 1^{er} :

Marche avec repas - Association Familiale

Lundi 1^{er} :

Cross USEP

Vendredi 5 :

Apéro lecture BMH

Samedi 6 :

Marché aux Fleurs - Les Amis de l'Ecole

Samedi 13 :

Fête patronale

Dimanche 14 :

Fête patronale, vide-greniers et concert de l'Avenir de Hadol

Dimanche 21 :

Fanfarade - Avenir de Hadol

Et La Téméraire



Juin 2023 :

Samedi 17 :

Marché nocturne - Comité des Fêtes et concert



Sécurité routière

Place Louis Vivin



étroitesse de la voie accédant à la Départementale n° 44.

Il a donc été décidé de mettre en **Sens Unique** la descente de la section de la **Place Louis Vivin** : depuis la **Rue de l'église** jusqu'au croisement avec la Départementale n° 44.



Avec l'ouverture du pôle de santé, il a été constaté un manque de visibilité et une

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Cette année, la Commune organisera un accueil des nouveaux arrivants (depuis l'année 2020).

Pour participer à ce moment convivial, faites vous connaître à la mairie, sur place ou par mail :

mairie@hadol.fr

